

Conséquences des baisses de moyens : baisse de la place de Météo-France dans la diffusion des alertes météorologiques

La carte de Vigilance (une invention de Météo-France) est désormais copiée... sans réglementation. Avec à la clé des cas de communications cacophoniques désastreuses en temps de crise,

2 illustrations : le cas d'une vigilance « orange » et un extrait de l'enquête du CREDOC sur les conditions de vie et aspiration des Français concernant Météo-France.

23 juin 2016 – situation orageuse dans le nord et l'ouest de la France

Résultats google de la requête « carte vigilance meteo » : les cartes de « Vigilance » de Météo-France en haut, de Meteonews au centre et de Meteoconsult en bas.

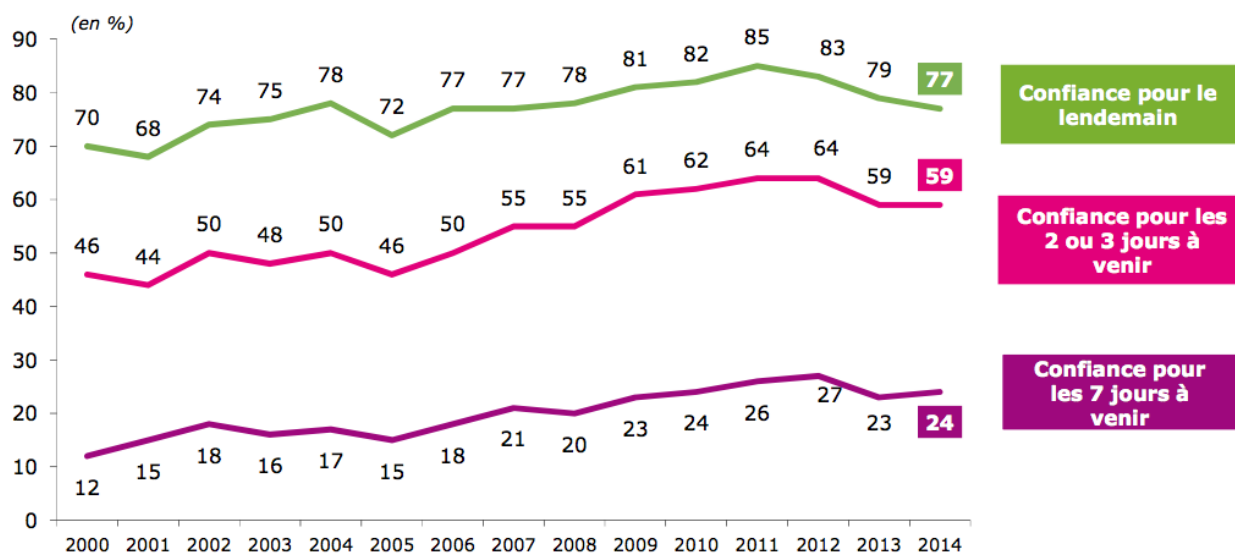
Pour la Bretagne, la Manche, l'Aisne... les informations sont contradictoires.

La carte de vigilance de Météo-France est aujourd'hui la référence. Mais demain ?

Extrait de l'enquête du CREDOC 2014 sur les « conditions de vie et aspirations des Français »

La confiance dans la carte de Vigilance atteint un niveau record.
Pourtant la confiance accordée aux prévisions de Météo-France diminue depuis plusieurs années.

Graphique 7
Confiance* dans les différentes prévisions depuis 2000 (en %)



Source : rapport 2014 du CREDOC sur les « conditions de vie et aspirations des Français » disponible à l'adresse : <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R308.pdf>

Ainsi, comme c'est déjà le cas dans certains pays anglo saxons (comme les Etats-Unis), il paraît légitime de protéger la population face au risque d'informations incohérentes concernant les dangers météorologiques prévus.

La protection de l'unicité de la Vigilance météo assurée par un service public fiable devient un enjeu croissant de protection des personnes et des biens en France comme outre-mer.